

**NOTICE D'INFORMATION
AIDE A L'INSCRIPTION
ET AU DEPOT DES PIECES JUSTIFICATIVES**
 à la Mention Complémentaire niveau IV
 candidats individuels / formation à distance ou
 inscrit au titre de l'exercice de 3 années d'activités
 professionnelles

RECTORAT
 Division des examens et concours
 Bureau des baccalauréats professionnels
Ce.bacpro@ac-clermont.fr
 04.73.99.34.42

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur internet via le lien ci-dessous

● **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou titre homologué de niveau IV fixé par arrêté de chaque spécialité **OU**
- ✓ avoir accompli trois ans d'activités (bénévole ou salarié) dans un secteur professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

● **CALENDRIER ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION :**

CATÉGORIE DE CANDIDATS	MODALITÉS D'INSCRIPTION uniquement depuis un accès internet
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Candidats ayant présenté l'examen à une session précédente ➤ Candidats ayant 3 années d'activités professionnelles ➤ Candidats enseignement à distance 	<p>OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS :</p> <p>du jeudi 12 octobre 2023 à 9h au vendredi 1^{er} décembre 2023 à 17h sur le site internet de l'académie de Clermont-Ferrand</p> <p>à l'adresse : http://www.ac-clermont.fr</p> <p>Rubrique « scolarité études » - Examen – Mention complémentaire niveau IV</p>

La procédure d'inscription comporte deux phases :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - La création de votre compte candidat ➤ 2 - L'inscription à la mention complémentaire de niveau IV
---	--

● **LISTE DES SPECIALITES OUVERTES POUR LA SESSION 2024 :**

<ul style="list-style-type: none"> - Accueil réception - Aéronautique option avionique - Aéronautique option avion à moteurs à turbines - Aéronautique option hélicoptères à moteurs à turbines - Animation et gestion dans le secteur sportif 	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien des services à l'énergie - Technicien en énergie renouvelable option B - Technicien en peinture aéronautique - Technicien en chaudronnerie aéronautique et spatiale - Technicien en soudage
---	--

Si vous souhaitez vous inscrire dans une spécialité qui ne figure pas dans cette liste, veuillez nous contacter **avant le mercredi 15 novembre 2023**, afin que votre candidature soit recevable.

Coordonnées des gestionnaires - Année scolaire 2023-2024

 Ce.bacpro@ac-clermont.fr

 04.73.99.34.42

INSCRIPTIONS

Il est fortement conseillé de procéder à son inscription à partir d'un PC. (Eviter l'utilisation d'un smartphone)

La procédure d'inscription comporte deux phases :

I. Création de votre compte candidat

Allez à cette adresse : <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/>

Pour remplir le formulaire de création se référer à sa pièce d'identité.

Formulaire de création

Pour créer mon compte, opération nécessaire uniquement avant une toute première inscription aux examens ou concours dans Cyclade données d'état civil telles qu'elles figurent sur ma pièce d'identité.

Les champs avec * sont obligatoires.

Cliquez ici pour créer votre compte

Confirmation du nom de naissance *

Nom d'usage
(Nom marital par exemple)

Prénoms *

Date de naissance *
Exemple: 30/05/1998

Confirmation date de naissance *
Exemple: 30/05/1998

Pays de naissance *

Adresse mail *
Exemple: nom.prenom@domaine.fr

Confirmation de l'adresse mail *
Exemple: nom.prenom@domaine.fr

Mot de passe *
8 à 20 caractères dont majuscule, minuscule et caractère spécial (exemple : . / ! * etc...)

Confirmation du mot de passe *

Créer le compte

J'ai un compte, je me connecte

Je n'ai pas de compte, je le crée

Ouverture des services

J'ai déjà un compte

Notez tous les prénoms précisés sur la pièce d'identité.

Renseignez une adresse mail fonctionnelle. Elle correspondra à votre identifiant de connexion

A retenir

IMPORTANT : conservez bien votre identifiant de connexion (= adresse mail) et votre mot de passe. Chaque fois qu'un document (notification d'inscription, convocation à l'examen, relevé de notes...) est mis à votre disposition dans votre espace candidat Cyclades, vous recevrez un mail vous en informant (à l'adresse de messagerie renseignée lors de votre inscription).

Aucun de ces documents ne vous sera adressé par voie postale.

II. Inscription à l'examen

Dès que votre compte est activé, vous pouvez procéder à votre inscription en vous identifiant au moyen de votre adresse mail et de votre mot de passe, spécifiés lors de la création de votre compte.



Cinq phases à suivre dans l'ordre :

1 - Identification ? 2 - Informations candidature 3 - Qualification présentée 4 - Acquis 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif

Précisez votre identité, adresse, naissance et les contacts.

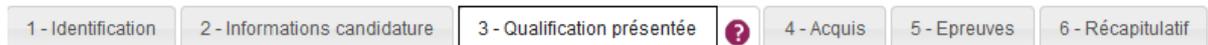
1 - Identification 2 - Informations candidature ? 3 - Qualification présentée 4 - Acquis 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif

- ✓ Précisez votre type de candidature, votre établissement.
- ✓ Si vous sollicitez un aménagement d'épreuve au titre du handicap, saisir « Oui » à la rubrique « Handicap ».
- ✓ **ATTENTION, le fait de cocher « oui » à la rubrique ne se substitue pas à la nécessité d'établir un dossier de demande d'aménagement d'épreuves.**

<https://www.ac-clermont.fr/amenagements-des-epreuves-d-examens-121720>

Les demandes relatives à des **situations médicales connues** doivent être formulées le **vendredi 1^{er} décembre 2023 au plus tard**. En revanche, les candidats **dont le handicap, n'est pas connu au moment de la clôture** des inscriptions devront adresser leur demande au plus tôt, afin d'obtenir une décision d'aménagement avant le début des épreuves.

- ✓ Validez vos choix pour la diffusion des résultats
- ✓ Particularité



- ✓ Qualification présentée : Précisez la spécialité.
- ✓ Enseignements
- ✓ Dispositif particulier



- **Si vous remplissez les conditions pour obtenir des bénéfices de notes ou des dispenses sur certaines épreuves de votre spécialité, vous devez choisir une des 4 possibilités proposées. Complétez les cases.**



Epreuve(s) obligatoire(s) :

Vérifiez que vous êtes bien « Inscrit » aux épreuves obligatoires E1, E2, E3

RECAPITULATIF DE VOTRE INSCRIPTION



Cet onglet affiche toutes les informations saisies, pour que vous puissiez les VERIFIER avant de valider votre inscription.

Cliquer sur « ENREGISTRER » pour que votre candidature soit prise en compte et qu'un numéro d'inscription vous soit attribué.

- Pour **confirmer** votre inscription, vous devez **OBLIGATOIREMENT imprimer votre confirmation d'inscription en cliquant sur « VISUALISER/IMPRIMER »**. Vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de votre inscription.
- Validation de votre inscription :
 votre inscription ne sera définitivement validée que :
 - **si la confirmation d'inscription datée et signée est télé-versée dans votre espace candidat Cyclades avant la date de clôture des inscriptions.**
 - **et si toutes les pièces justificatives déposées dans Cyclades sont « conformes ».**

Au-delà du **1^{er} décembre 2023**, tout dossier incomplet entrainera l'annulation définitive de votre inscription. **Cette ANNULATION VOUS SERA NOTIFIÉE PAR LETTRE RECOMMANDÉE ET SERA SANS APPEL.**

MODIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION

Jusqu'à la clôture du serveur, le **vendredi 1^{er} décembre 2023 à 17h**, vous pouvez apporter des modifications en vous reconnectant sur votre compte à l'aide de vos identifiants de connexion. Vous recevrez un mail de modification de candidature.

PIECES JUSTIFICATIVES

Comment générer mes pièces justificatives au format PDF ou jpeg

Vous pouvez utiliser des applications sur votre smartphone. Elles utilisent la caméra comme un scanner.

Exemples d'applications : Camscanner



Office365



ATTENTION NOUS N'IMPOSONS PAS CES APPLICATIONS, ELLES NE SONT DONNÉES QU'A TITRE INDICATIF.

Pour générer les documents au format jpeg, il suffit de photographier le document avec son smartphone et d'enregistrer la photo au format jpeg.

ATTENTION le fichier ne doit pas excéder 5Mo.

Joindre mes pièces justificatives

Via **Mes justificatifs**, j'accède à la liste des pièces à fournir pour chaque candidature.

Les pièces sont à déposer en ligne

Si je suis dans la période de dépôt, je peux alors télé-verser chaque document demandé (bouton **Ajouter**), puis cliquer sur **J'ai fourni toutes mes pièces**.

Je clique sur **Ajouter** :

Le formulaire précise la taille et les formats de fichiers acceptés.

Lorsque le fichier est ajouté, la date de dépôt est affichée (et visible par le gestionnaire), ainsi qu'un bouton  permettant de supprimer le document

Lorsque toutes les pièces du regroupement ont été ajoutées, je dois cliquer sur

J'ai fourni toutes mes pièces

pour indiquer au gestionnaire que les pièces peuvent être contrôlées.

L'ensemble des pièces est validé, une date de validation est ajoutée pour chaque pièce et je ne peux plus les modifier ou les supprimer.

► Nationalité

1NATID01 : Document justifiant l'identité

[carte_identite.jpg](#) Déposé le 13/07/2018 17:36 (heure/Paris) Validé le 13/07/2018 17:38 (heure/Paris)

Lorsque le gestionnaire contrôle les pièces justificatives, il peut changer leur statut et éventuellement indiquer une date de réception. Je vois alors l'information dans cet espace. Je ne reçois pas de mail automatique.

Quatre cas se présentent :

- 1) Je viens de déposer ma pièce justificative. La pièce n'a pas encore été contrôlée => aucun statut n'est positionné.
- 2) Le statut de la pièce est **Reçue** => Le gestionnaire indique alors avoir reçu la pièce mais ne l'a pas contrôlée.

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

► Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Statut : Reçue Date de réception 29/10/2018

En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces, **vous ne pourrez plus les modifier** et vos pièces pourront être étudiées.

[J'ai fourni toutes mes pièces](#)

Rafraichir

- 3) Le statut de la pièce est **Non Conforme** => Le gestionnaire a éventuellement ajouté un commentaire pour m'indiquer ce qui ne va pas. Je peux redéposer cette pièce et devrai cliquer de nouveau sur **J'ai fourni toutes mes pièces**.

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

► Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Gestion de la pièce non dématérialisée, à envoyer directement au service administratif

Statut : **Non conforme** Date de réception 29/10/2018

Information du gestionnaire : Pièce illisible

- 4) Le statut de la pièce est **Conforme** => Je n'ai rien à faire.

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

► Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Statut : **Conforme** Date de réception 29/10/2018

ANNEXE I

- **BENEFICES DE NOTES**

Un bénéfice de notes permet la conservation à la demande du candidat ajourné d'une note égale ou supérieure à 10/20 obtenue à une épreuve. La durée de validité du bénéfice est de 5 ans à compter de la date d'obtention. La moyenne générale à l'examen sera calculée sur la base des notes conservées et celles obtenues (affectées de leurs coefficients) au titre de la session.

- **ATTESTATION DE FORMATION AU TRAVAIL EN HAUTEUR R408**

Les arrêtés du 20 juillet 2015 et du 22 juillet 2019 (modifié par l'arrêté du 18 juillet 2023) précisent que, pour les diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur, les candidats à l'obtention de ces diplômes professionnels **doivent, lors de leur confirmation d'inscription à l'examen, fournir l'attestation de formation** prévue par la recommandation R. 408 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés relative, en tout ou partie, au montage, à la réception, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ATTESTATIONS SELON LES SPÉCIALITÉS

Libellé du diplôme	Diplôme	Niveaux de compétences exigés		
		Annexe 3 Montage	Annexe 4 Réception	Annexe 5 Utilisation
Peinture décoration	MC			X
Technicien en énergie renouvelable	MC		X	X

Cette formation obligatoire est payante et à votre charge.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les GRETA suivants :

CLERMONT-AUVERGNE	VAL D'ALLIER	LIVRADOIS-FOREZ
04.73.26.35.06	04.73.55.09.92	04.73.82.31.71
greta.clermont-auvergne@ac-clermont.fr	gretavalallier@ac-clermont.fr	greta.livradois@ac-clermont.fr

OU les missions locales ou le Pôle Emploi pour un éventuel financement de cette formation.

En l'absence de l'attestation de formation avant le **vendredi 08 mars 2024**, le candidat **ne sera pas admis** à se présenter aux épreuves correspondantes de l'examen.

POUR INFORMATION

Les candidats individuels, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas la qualité d'élèves de l'Enseignement Technique ou de stagiaires de la formation professionnelle ne sont pas couverts en cas d'accident. **Il leur est vivement conseillé de contracter une assurance.**